

Conditions de l'offre

Testez les appareils de cuisine professionnels Eloma et bénéficiez d'une remise de 10 %.

- L'offre est valable uniquement pour les commandes passées en Suisse et au Liechtenstein entre le **01/03/2025 et le 30/04/2025** et accorde une remise supplémentaire de 10 % si une démonstration de produit par notre expert a été réservée sur place pendant la même période.
- Chaque appareil ne peut bénéficier de la prime qu'une seule fois, et cela s'applique exclusivement aux appareils thermiques d'Eloma.
- L'offre s'adresse exclusivement aux professionnels (clients finaux payants).
- Les clients ayant conclu des accords de conditions sont exclus de la promotion.
- Seules les personnes âgées de 18 ans ou plus peuvent participer.
- Les appareils d'occasion ainsi que les appareils en prêt/location/leasing sont exclus de la promotion.
- Tout recours juridique est exclu. Le droit suisse ainsi que les conditions générales de vente du groupe Gehrig s'appliquent.
- Le groupe Gehrig se réserve le droit de modifier à tout moment l'ensemble des conditions. Les conditions actuelles s'appliquent : gehriggroup.ch/fr/produits/kostenlos-testen/produktevorfuehrung-eloma/
- Cette promotion peut être combinée avec les subventions EcoGastro, mais pas avec d'autres promotions.